

MAIRIE DE CRUSEILLES Service Enfance / Jeunesse 119 rue des Près Longs 74350 CRUSEILLES 04.50.44.19.70 animation@cruseilles.fr

Heures d'ouverture de l'accueil de loisirs Journée de loisirs : de 7h30 à 18h30

Accueil des familles pour les 3-5 ans au CLAE Maternelle : de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 au 567, Avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES

Accueil des familles pour les 6-11 ans au CLAE Élémentaire : de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 au 119 rue des Près Longs - 74350 CRUSEILLES

Inscriptions

Elles peuvent se faire en premier lieu directement sur le logiciel 3D Quest, et par la suite par mail à animation@cruseilles.fr

Désinscriptions

Les désinscriptions ne sont possibles, que sur présentation d'un certificat médical dans les 2 jours ouvrés suivant l'absence. Dans ce cas, un avoir, tenant compte des frais de gestion engagés par la Mairie, peut être fait. L'avoir prend la forme d'un report d'inscription sur une période à venir.

Paiements

La facture est créée et doit être réglée au moment de l'inscription. Les paiements s'effectuent donc obligatoirement avant le début du séjour de votre enfant par chèques, espèces, chèques vacances, cartes

> Les tarifs sont disponibles sur les sites internet de la Mairie de CRUSEILLES et du logiciel de réservation 3D OUEST.

Sanctions

Si les enfants ne respectent pas le cadre du projet pédagogique, les responsables se verront convoqués par la Direction du Service Enfance / Jeunesse. En cas de dégradation volontaire des locaux ou du matériel, les parents recevront une facture des réparations ou achats engendrés. L'inscription de votre enfant dans notre service vaut acceptation de notre règlement intérieur disponible sur le site de la Mairie.

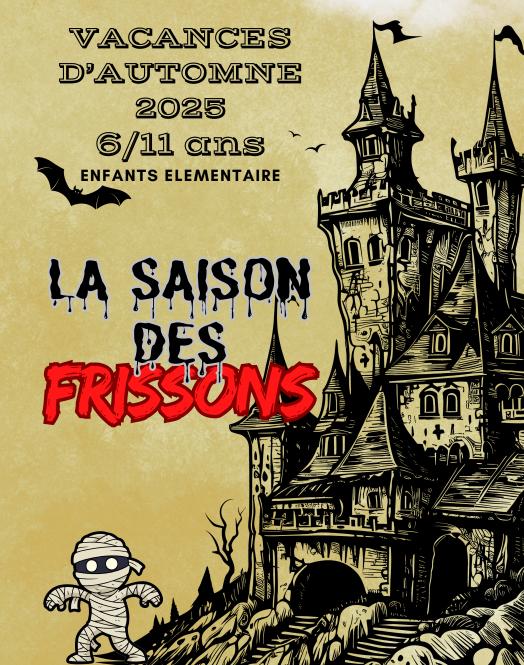
La Direction du Service Enfance / Jeunesse se réserve le droit de modifier le programme pour des raisons de météo et/ou d'équipes.

Pour tout renseignement, nous contacter, via l'adresse mail suivante : animation@cruseilles.fr ou par téléphone au 04.50.44.19.70 pour le secrétariat. Pour joindre les Directrices de l'accueil de loisirs : le 06.68.92.08.06 ou le 06.63.78.00.68



ACCUEIL DE LOISIRS CALCULARISTE CONTROLLARISTE CONT COMMUNE DE CRUSEILLES





Notre charmant village possède une momie très rare que nous devons préserver.

LUNDI 20 OCTOBRE

Création d'amulettes et de talismans protecteurs.

Réalisation d'une fresque décorative avec des objets de récupération.

Sculpte et décore ta mini citrouille.

Défoule toi au gymnase de Cruseilles avec des jeux sportifs et de motricité.

MARDI 21 OCTOBRE

Personnalise ton sac à bonbons pour ta future récolte d'Halloween. Crée ton porte clés souvenir sur le thème des vacances. Fabrique le mannequin d'une momie géante. Amuse toi au jeu du serveur avec la potion magique, attention à ton équilibre.

E MERCREDI 22 OCTOBRE

PARCOURS PIEDS NUS À LA FERME DE CHOSAL ET AU VERGER TISSOT POUR PARTICIPER À LA CUEILLETTE DES FRUITS DE SAISON

(prévoir un change complet + serviette pour les pieds)

JEUDI 23 OCTOBRE

Fabrique ton balai volant de sorciers (ères). Loto des monstres.

Participe au trophée des maisons magiques en réalisant des missions sportives, de tir et de concentration.

ENDREDI24 OCTOBRE

Bienvenue au super CLUEDO

A la recherche de la Momie disparue

goûter surprise.



Bienvenue dans la semaine du frisson.

LUNDI 27 OCTOBRE

Invente et fabrique un monstre imaginaire et une chauve-souris XXL.

Atelier de science et de cuisine avec des crêpes colorées.

MARDI 28 OCTOBRE

Pars au gymnase de Cruseilles pour découvrir des jeux sportifs et de motricité revisités.

Participe à un atelier théâtre et danse pour le spectacle de vendredi.

TOUS LES JOURS VIENS AVEC : UN SAC A DOS, UNE GOURDE, DES BASKETS, UN VÊTEMENT DE PLUIE SI BESOIN.

MERCREDI 29 OCTOBRE

ACCROBRANCHE ET CHASSE AUX BONBONS AU PARC DES DRONIÈRES.

JEUDI 30 OCTOBRE

Création de slim gluant et de décorations pour la grande fête d'Halloween. Finalise la pièce de théâtre et la danse pour le spectacle.



DÉGUISEMENTS, MAQUILLAGE, THÉÂTRE, DANSE ET BONBONS.

Le programme est prévisionnel, nous nous réservons le droit de le modifier.